



Lyon, une agglomération de dimension européenne

Lyon figure parmi les vingt agglomérations les plus peuplées de l'Union européenne, sans toutefois faire partie des plus denses. Marquée par une croissance périurbaine, l'usage de la voiture y est plus fréquent qu'ailleurs. Forte de 140 000 étudiants qui constituent le dixième de sa population, l'agglomération lyonnaise se démarque par sa jeunesse. Elle se distingue aussi par le niveau de diplôme de ses habitants, qui va de pair avec un taux d'activité élevé. Celui-ci ne tient cependant pas à la situation des seniors, bien moins présents sur le marché du travail que dans d'autres pays européens. Sur le plan économique, Lyon possède une spécificité industrielle comme la plupart des villes allemandes.

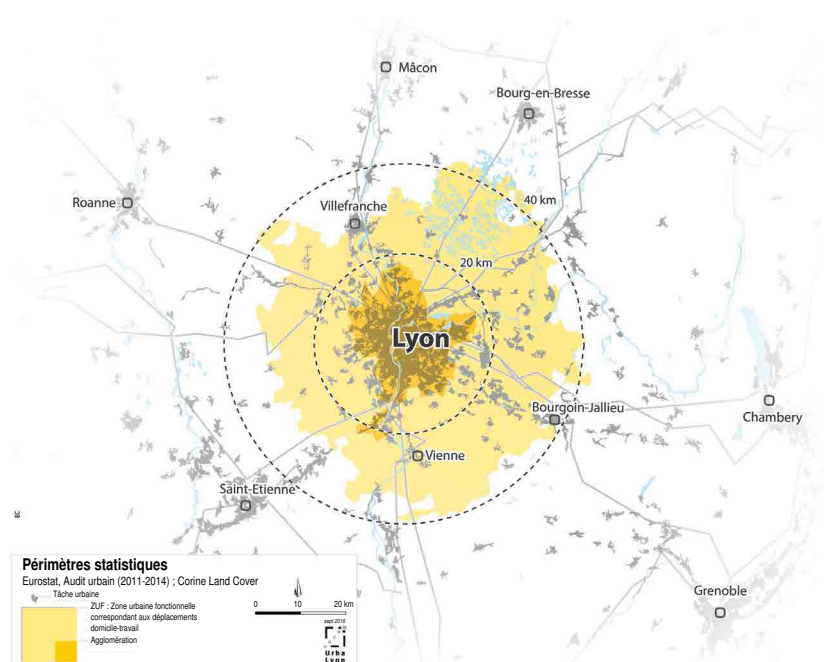
Jean-Pierre Reynaud, Anna Simon, Insee

En France comme à l'échelle de l'Union européenne, la population se concentre au sein des espaces urbains. En 2011, près du tiers des Européens vivent au sein d'une agglomération de plus d'un demi-million d'habitants ou de son aire d'influence. Selon la définition européenne des villes, l'agglomération de Lyon regroupe 1 307 000 habitants et 675 000 emplois. Avec les villes environnantes qui lui sont étroitement liées par le biais des migrations pendulaires, elle forme une zone urbaine dite « fonctionnelle » (*définitions*) de 1 913 000 habitants et 892 000 emplois (*figure 1*).

En 2011, Lyon se situe au quatorzième rang des agglomérations européennes¹ par sa population, et douze places plus loin au niveau de sa zone fonctionnelle. Par rapport aux agglomérations

1 Lyon moins dense que ses consœurs européennes

Les deux périmètres des villes retenus par Eurostat



Source : Eurostat

¹ Sur le champ des 66 villes de plus de 500 000 habitants participant à l'opération audit urbain, hormis celles de Turquie et de Croatie pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.

partenaires (*référentiel*), elle se positionne derrière Hambourg (1,8 million d'habitants), Barcelone (1,6 million) et Munich (1,4 million). Les moins peuplées, Manchester, Göteborg et Leipzig, abritent un peu plus de 500 000 habitants. La zone fonctionnelle lyonnaise, quant à elle, est proche de celle de Copenhague et Turin en termes de taille. Barcelone les distance nettement (4,9 millions). Dans le système urbain européen, les villes se différencient par les situations économiques et démographiques, la répartition des activités sur le territoire et les formes d'organisation administratives. Leur positionnement est ainsi influencé par les contextes nationaux dans lesquels ces villes évoluent.

Une croissance périurbaine, dans le sillage des autres villes françaises

La majorité des grandes agglomérations européennes étudiées ont une croissance démographique plus forte que celle de leur pays. Lyon et ses villes partenaires s'inscrivent dans cette tendance, à l'exception de Barcelone et Turin. Mais contrairement aux autres métropoles du référentiel, la population de Lyon progresse plus vite dans la couronne (+ 1,0 % entre 2006 et 2011) qu'au sein de l'agglomération (+ 0,8 %). Cette densification des zones périphériques tend à singulariser les métropoles françaises au niveau européen. Dans les agglomérations allemandes et suédoises, la tendance est plutôt à une densification des villes-centres. Les métropoles françaises disposent de plus d'espace que la plupart de leurs consœurs européennes. Avec 520 habitants par km², la zone fonctionnelle lyonnaise reste moins densément peuplée qu'en moyenne. Parmi les zones urbaines les plus denses figurent celles de la dorsale européenne, vaste foyer de peuplement qui s'étend du Royaume-Uni

à l'Italie, en passant par le Benelux et l'Allemagne. La Haye (3 200 hab./km²), Naples mais aussi Barcelone affichent notamment des densités très élevées. À l'opposé, Bordeaux, Brême ou encore Göteborg abritent dix fois moins d'habitants au km² que ces dernières.

Plus d'espace, mais aussi davantage de déplacements en voiture

L'occupation moins dense de l'espace se répercute sur les modes d'habitat. Les Lyonnais bénéficient ainsi de plus grands logements que les habitants des zones urbaines européennes (42 m²/hab. contre 38 m² en moyenne). Elle influe aussi sur les habitudes de déplacements. Dans l'agglomération de Lyon, la voiture est ainsi plus souvent privilégiée dans le cadre des déplacements domicile-travail (53 %), au détriment des modes doux et des transports en commun. C'est aussi le cas à Turin. À Barcelone, ville très dense, les effets de congestion favorisent des pratiques alternatives : un quart des habitants optent pour la marche. Dans les pays scandinaves, les politiques publiques œuvrent activement en faveur de l'usage du vélo via le développement de pistes cyclables, de l'intermodalité ou l'instauration de conditions de stationnement et de circulation prohibitives pour les voitures. Copenhague et Amsterdam tiennent ainsi la tête du palmarès des villes cyclables européennes.

Une population jeune...

L'agglomération de Lyon se démarque par sa jeunesse au plan européen : 25 % de ses habitants ont moins de 20 ans, contre 20 % dans l'ensemble des grandes agglomérations européennes (*figure 2*). Ce profil est encore plus prononcé à l'échelle de la couronne lyonnaise (28 %), qui comprend de nombreuses familles avec de jeunes enfants.

Le mot du partenaire

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a engagé un partenariat avec l'Insee pour positionner Lyon dans un panel de métropoles régionales européennes. La démarche d'audit urbain est élaborée sur la base d'indicateurs harmonisés à l'échelle européenne (Eurostat) qui permet de dresser une approche comparée des grands marqueurs urbains et économiques des métropoles européennes.

Cet audit urbain alimente une démarche d'observation menée par l'Agence d'urbanisme sous la conduite de la Métropole de Lyon. Plus large sur le champ thématique mais plus resserrée sur le nombre de métropoles étudiées, cette démarche est fondée sur la volonté de mieux connaître les métropoles avec lesquelles Lyon entretient des liens privilégiés (voir référentiel, villes partenaires). Elle inclut notamment l'étude des systèmes de gouvernance des métropoles.

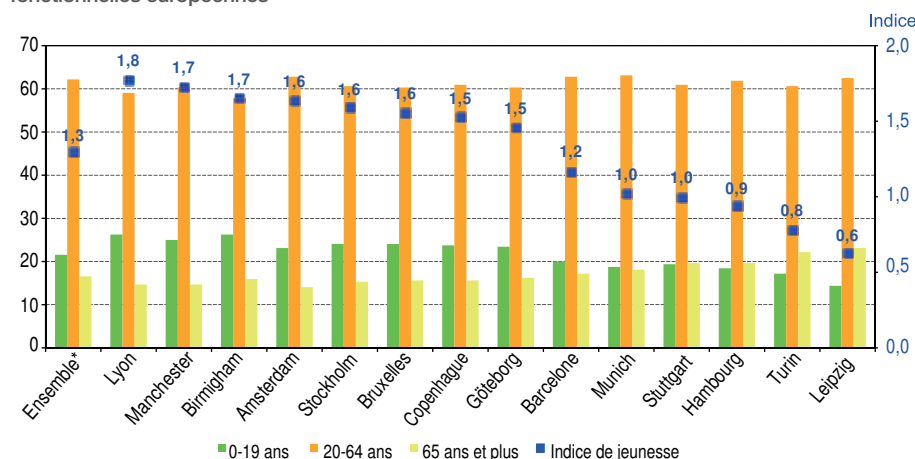
Ainsi, sur l'ensemble de la zone urbaine fonctionnelle, on compte 1,8 jeune pour une personne de 65 ans ou plus. Ce rapport, appelé indice de jeunesse, n'est que de 1,3 dans l'ensemble des grandes aires européennes. La zone fonctionnelle de Lyon se place au 7^e rang européen derrière quatre capitales (Dublin, Paris, Londres et Oslo) et les zones de Lille et Nantes. Lyon distance très nettement Leipzig, Turin ou Hambourg, qui abritent proportionnellement plus de personnes âgées. La situation moins favorable de ces villes reflète le vieillissement prononcé prévalant en Allemagne et en Italie, conséquence d'une faible fécondité.

... parmi les plus diplômées des agglomérations européennes

Les citoyens disposent généralement d'un niveau de formation plus élevé que les autres citoyens européens. Avec 272 000 personnes de 25-64 ans possédant un diplôme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle universitaire, soit 41 % de cette classe d'âge, Lyon se situe dans le premier tiers des agglomérations de plus de 500 000 habitants, dont la moyenne est de 36 %. Les plus vieillissantes comme Turin (22 %) et Hambourg (32 %) s'opposent aux agglomérations scandinaves ou du nord de l'Europe réputées pour leurs investissements en capital humain et leur système éducatif (Amsterdam 52 %, Stockholm 47 %). Presque toutes les villes étudiées ont toutefois une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur plus forte que la moyenne nationale. La présence de populations qualifiées dans les grandes métropoles joue en effet un rôle central dans le développement d'économies basées sur la connaissance.

2 Lyon, une zone fonctionnelle parmi les plus jeunes d'Europe

Part de la population par tranche d'âge (en %) et indice de jeunesse dans les zones fonctionnelles européennes

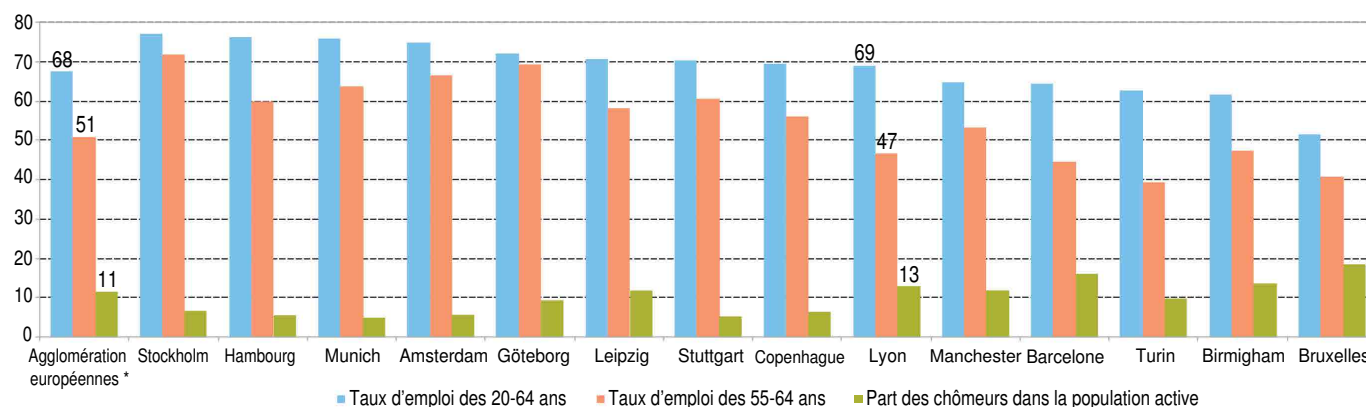


* Champ : ensemble des zones fonctionnelles centrées sur une agglomération de plus de 500 000 habitants.

Note : la zone fonctionnelle de Lyon compte 26 % de jeunes entre 0 et 19 ans. Cette part, rapportée au 15 % de personnes de 65 ans et plus, donne un indice de jeunesse de 1,8.

Source : Eurostat

Taux d'emploi selon la tranche d'âge et part des chômeurs dans la population active par agglomération (en %)



* Champ : ensemble des agglomérations de plus de 500 000 habitants.

Note : dans l'agglomération de Lyon, 69 % des 20-64 ans et 47 % des 55-64 ans occupent un emploi. La part de la population active sans emploi est de 13 %.

Source : Eurostat

Avec près de 140 000 étudiants, Lyon se positionne dans le premier quart des agglomérations européennes pour la population estudiantine, derrière Londres, Varsovie et Paris. Au sein des villes partenaires, elle est celle qui accueille le plus gros volume d'étudiants après Barcelone (190 000). Elle devance ainsi les villes partenaires capitales (Bruxelles, Copenhague, Amsterdam et Stockholm). Le poids des étudiants rapporté à la population totale est assez proche de celui observé dans l'ensemble des agglomérations de plus de 500 000 habitants (10,5 % contre 9,8 %). Ces parts sont plus faibles en Allemagne, où les structures d'enseignement supérieur sont plus déconcentrées qu'ailleurs en Europe. À l'inverse, elles excèdent 20 % dans les villes polonaises susceptibles d'exercer une attractivité importante auprès des autres pays de l'Est.

Lyon polarise moins d'emplois que d'autres agglomérations

Les métropoles jouent un rôle déterminant dans la localisation des emplois, en concentrant une part croissante des activités économiques et des capacités d'innovation. Le rapport entre le nombre d'emplois qu'elles offrent et celui des travailleurs qui y vivent illustre ce pouvoir d'attraction. En moyenne, les agglomérations européennes comptent ainsi 128 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Lyon se situe légèrement en deçà. Certaines agglomérations présentent une polarisation des emplois très forte. Au côté de Francfort, qui compte presque deux fois plus d'emplois que d'actifs occupés (195 emplois pour 100 actifs occupés), Bruxelles, Stuttgart, Düsseldorf et Paris figurent parmi les cinq agglomérations européennes où ce rapport est le plus élevé. Celle de Nice atteint tout juste l'équilibre par sa proximité avec la technopole Sophia-Antipolis, localisée hors de l'agglomération mais regroupant plus de 30 000 emplois.

Plus d'actifs, mais également plus de chômeurs

L'agglomération lyonnaise bénéficie d'une force de travail importante. Parmi les 20-64 ans, près de huit personnes sur dix sont présentes sur le marché du travail, en occupant ou cherchant un emploi. Ce taux est supérieur de 3 points à celui de l'ensemble des 56 agglomérations pour lesquelles les données sont disponibles. Lyon se place sur le même plan que Munich et Amsterdam (79 %), assez proche d'Hambourg et Leipzig. Comme dans l'ensemble des métropoles européennes, ce taux d'activité est plus important dans la couronne périurbaine lyonnaise que dans l'agglomération, où il est notamment minoré par la présence de la population étudiante.

Les agglomérations françaises sont nettement en retrait pour l'activité des 55-64 ans. À Lyon, ils sont 51 % à se porter sur le marché du travail, soit 4,5 points de moins que dans le référentiel de comparaison, et 22 points de moins qu'à Stockholm par exemple. Ces situations reflètent largement des spécificités nationales, dont les politiques en matière de retraite. Les taux d'activité et l'accès à l'emploi sont aussi influencés par d'autres facteurs comme la participation des femmes au marché du travail ou les habitudes de scolarité et le cumul emploi-études chez les plus jeunes, qui varient très largement d'un pays à l'autre. De manière générale, les agglomérations allemandes et celles du nord de l'Europe se démarquent par de meilleurs taux d'activité et d'emploi. Les seniors sont très présents sur le marché du travail et y trouvent davantage de débouchés. Leur mobilisation est particulièrement encouragée en Allemagne, où la population active peine à se renouveler.

Le marché du travail est moins favorable aux habitants de l'agglomération lyonnaise qu'à ceux des autres grandes

villes européennes. Ainsi en 2011, près de 13 % de la population active était sans emploi, contre 11 % dans l'ensemble des agglomérations européennes de plus de 500 000 habitants (figure 3). Dix des treize villes partenaires présentent un taux inférieur à celui de Lyon. Les taux les plus bas concernent des villes allemandes ainsi qu'Amsterdam, les plus élevés se situent à Barcelone (16 %) et à Bruxelles (18 %), pourtant au cœur d'une des régions où le PIB est l'un des plus élevés d'Europe. Les compétences pour exercer les fonctions hautement qualifiées dans les institutions internationales ou le secteur de la finance font défaut au sein d'une partie de la population bruxelloise.

Aux côtés des villes allemandes, Lyon possède une assise industrielle

L'économie des grandes métropoles est avant tout basée sur les services. En moyenne, le secteur tertiaire y emploie neuf personnes sur dix.

Les services de type marchand recouvrent l'essentiel des emplois tertiaires. Néanmoins, les secteurs non-marchands de l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale conservent un poids important dans certaines métropoles. Ils sont prépondérants à Bruxelles (36 %), qui abrite les institutions européennes, Copenhague (34 %), centre économique et financier du Danemark, ou encore Birmingham et Manchester.

Lyon compte également de nombreux emplois dans ce secteur (29 %), mais possède surtout une spécificité industrielle, qu'elle partage avec les agglomérations allemandes (figure 4). À Stuttgart, Turin, Munich et Göteborg, berceaux de grands constructeurs automobiles, l'industrie concentre entre 12 % et 14 % des emplois. Lyon, avec une part voisine, a une activité plus diversifiée que ses consœurs.

Le poids de la construction (6 %) y est ainsi l'un des plus importants des villes partenaires.

Barcelone et Hambourg disposent toutes deux d'infrastructures portuaires de premier rang. Les activités de « commerce, transports, hébergement et restauration » apportent une contribution importante à l'économie de ces villes, avec respectivement 30 % et 27 % des emplois (22 % pour

Lyon). L'agglomération de Stockholm est la mieux positionnée dans le secteur de l'information et la communication (11 % des emplois contre 5 % à Lyon). Amsterdam et Bruxelles s'affirment quant à elles comme deux principaux centres financiers d'Europe. Dans ces deux villes, les activités financières et d'assurance réunissent près de 10 % des emplois (4 % pour Lyon).

Enfin, les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien sont également très caractéristiques des grandes métropoles, où elles représentent 18 % des emplois. Leipzig et Amsterdam sont les plus spécialisées dans ces activités à forte valeur ajoutée qui incluent notamment la recherche et développement scientifique (respectivement 23 % et 22 %, contre 15 % à Lyon). ■

Méthodologie

Élaborée au plan européen, l'enquête audit urbain fournit tous les ans des informations sur différents aspects relatifs aux conditions de vie dans plus de 900 villes des pays de l'Union européenne, de Norvège, de Suisse et de Turquie. Elle couvre un champ très vaste de thématiques : démographie, logement, santé, marché du travail, éducation, environnement, etc.

Définitions

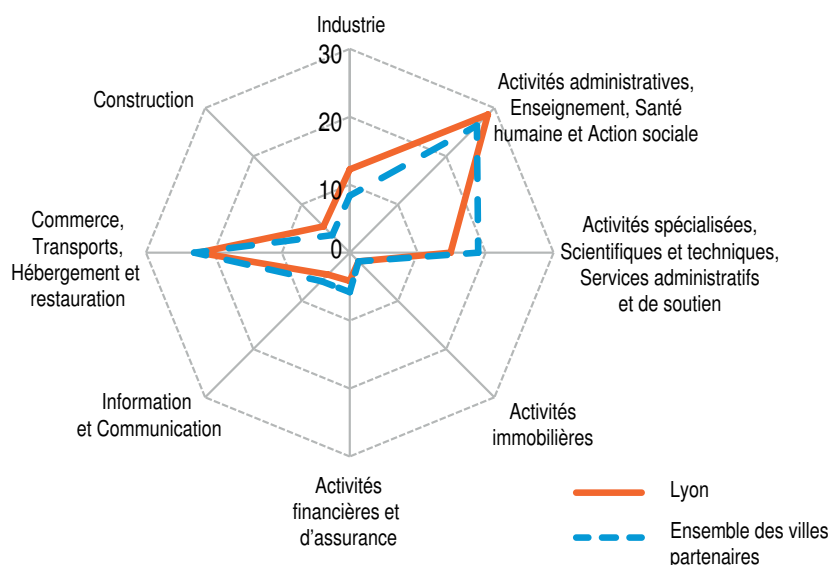
L'audit urbain s'appuie sur deux définitions des villes : une définition essentiellement morphologique (la ville ou « city ») et une définition fonctionnelle (la zone urbaine fonctionnelle ou « Functional Urban Area »).

- La première repose sur la présence d'un centre urbain densément peuplé. En France, le périmètre retenu est celui des intercommunalités. Dans les autres pays, il s'agit le plus souvent des municipalités, comme c'est le cas en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

- La seconde prend en compte les liens économiques entre la ville et sa périphérie. La zone urbaine fonctionnelle se compose ainsi d'une ville et de sa zone de « navettage », constituée des communes dont 15 % des actifs occupés résidents travaillent dans la city. Ici, le terme d'agglomération renvoie à la notion de ville au sens européen (la city). Celui de zone urbaine fait référence à la notion de zone urbaine fonctionnelle, la couronne (ou zone d'influence) désignant alors le complément de la ville au sein de celle-ci. L'agglomération de Lyon désigne le Grand Lyon dans ses contours au 1^{er} janvier 2011 et comprend 58 communes.

4 Lyon : une économie de services, mais qui conserve une assise industrielle

Part de l'emploi par grands secteurs à Lyon et dans l'ensemble des agglomérations européennes partenaires (en %)



Note : à Lyon le secteur « Activités administratives, Enseignement, Santé humaine et action sociale » représente 29 % de l'emploi et le secteur industriel 12 % contre respectivement 26 % et 8 % pour l'ensemble des agglomérations partenaires.

Source : Eurostat

Référentiel

L'étude a pour but de situer Lyon vis-à-vis des treize villes partenaires suivantes : Bruxelles, Copenhague, Hambourg, Leipzig, Munich, Stuttgart, Barcelone, Turin, Amsterdam, Birmingham, Manchester, Göteborg et Stockholm. Un référentiel de comparaison plus large a été construit. Il est composé des 66 agglomérations européennes de plus de 500 000 habitants hors Turquie et Croatie et des zones urbaines fonctionnelles correspondantes. Selon les données disponibles, les comparaisons peuvent porter sur un nombre d'agglomérations plus restreint.

Avertissement

La disponibilité des données dans les différents pays est très variable. Les deux zonages (city et ZUF) sont ainsi utilisés à la fois en fonction de leur pertinence mais aussi en fonction de la disponibilité des données. De plus, les procédures de collecte de l'information statistique ne sont pas nécessairement identiques d'un pays à l'autre. L'année 2011 a été privilégiée comme année de référence, car il s'agit de la dernière collecte exhaustive des données.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN 2495-9588 (imprimé)
ISSN 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Audit urbain - Cahier de cartes complément à la publication », Urbalyon, septembre 2016
- « Les modes de vie dans les villes européennes » in La France et ses territoires, Insee, mai 2015
- « Statistiques sur les villes européennes » in Annuaire régional d'Eurostat, Eurostat, 2015
- « Cities in Europe, the new Eurostat/OECD definition », Eurostat/OECD, 2012

